

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

Ce document est un guide destiné aux préleveurs, aux particuliers et industriels souhaitant confier au LERES des échantillons d'eaux pour analyses physico-chimiques ou bactériologiques.

Il a été rédigé dans le respect des méthodes normalisées mais peut être complété par des recommandations spécifiques pour certains paramètres.

<p>Coordonnées 15, avenue du Pr Léon Bernard (adresse physique : 9 avenue du Pr Léon Bernard) 35043 Rennes Cedex Tél : 02 99 02 29 22 ; Email : Contacts.LERES@ehesp.fr Site internet : http://leres.ehesp.fr/</p>	<p>Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30</p>
---	--

1. LA FORMULATION DE LA DEMANDE ANALYTIQUE

Nous vous invitons à prévenir le pôle Clients du laboratoire avant tout dépôt d'échantillon. Il vous aidera à déterminer les analyses à effectuer selon le type d'eau et son usage ainsi que la procédure de prélèvement à appliquer.

2. LES PRELEVEMENTS SUR LE TERRAIN

Flaconnage

Les flacons sont mis à la disposition des clients (renseignements aux pôle Clients).

Contactez-nous à l'avance si vous souhaitez qu'ils soient préparés à l'avance pour vos prélèvements.

Modalités de prélèvement

❖ Analyses physico-chimiques

S'il ne contient pas d'agent de fixation, rincer le flacon et son bouchon au moins trois fois avec l'eau à prélever. Manipuler avec précaution les flacons contenant des agents de fixation. Le port de gants et de lunettes est conseillé. En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, rincer abondamment à l'eau. Remplir le flacon à ras bord en évitant tout barbotage et le boucher fermement.

❖ Analyses bactériologiques

L'eau doit être prélevée dans un flacon stérile en prenant toutes les précautions afin de ne pas contaminer l'échantillon. Le préleveur du laboratoire peut intervenir si vous le souhaitez. Son intervention est fortement recommandée si l'analyse doit avoir une valeur légale.

Procédure générale à suivre pour les prélèvements au robinet

- Selon l'objectif de la mesure, retirer les pièces mobiles (brise-jet, mousseur...) et réaliser une purge de quelques secondes à quelques minutes
- Remplir les flacons destinés aux analyses physico-chimiques
- Réaliser les éventuelles mesures sur site (température, pH...)
- Se laver les mains soigneusement et les désinfecter si possible avec du gel hydro-alcoolique
- Fermer le robinet et le désinfecter le robinet avec une flamme dirigée vers l'orifice ou à l'aide d'un désinfectant (dans ce dernier cas, veiller à respecter le temps de contact préconisés par le fabricant)
- Ouvrir le robinet à débit modéré et remplir le flacon jusqu'à l'épaulement en prenant soin de ne pas contaminer le bouchon
- Refermer immédiatement le flacon

Délais d'acheminement des échantillons

❖ Analyses physico-chimiques

Tout prélèvement doit parvenir le jour du prélèvement et dans les 8 heures qui suivent le prélèvement, excepté si les échantillons ont été stabilisés. Ils devront être conservés au frais (5°C+/-3°C) dans cette attente.

❖ Analyses bactériologiques

Guide de bonne exécution des prélèvements pour analyses d'eaux

Sont acceptés les échantillons prélevés le jour du dépôt et maintenus en conditions réfrigérées à l'exception des échantillons pour analyse légionelles qui doivent être à température ambiante. Les échantillons devront parvenir au laboratoire avant 15h30. Aucun dépôt ne sera accepté le vendredi à l'exception des analyses légionelles (matin).

3. ANALYSES

Enregistrement des échantillons à l'arrivée

Lors du dépôt, il vous sera demandé de remplir un bon de dépôt précisant : le nom du client, les lieux, dates et heures de prélèvement, la nature de l'échantillon, son usage, la référence de l'échantillon, la demande analytique et toute observation sur les conditions de prélèvement.

Le laboratoire se réserve le droit de refuser les échantillons dont le conditionnement et/ou le délai d'acheminement sont susceptibles d'affecter les résultats des analyses.

Rapports d'essai

Les résultats sont envoyés par courrier dans les meilleurs délais ; à titre indicatif, 6 à 15 jours selon la complexité des analyses demandées. En communiquant vos coordonnées et la date de dépôt, vous pourrez être renseignés sur l'avancement de l'analyse.

Le LERES s'engage à réaliser les prestations en respectant les principes d'impartialité et de confidentialité. Le LERES n'est pas autorisé à délivrer le rapport d'essais à un tiers sauf s'il a reçu l'instruction écrite du client ou si cela découle d'obligations contractuelles ou réglementaires.

La référence à l'accréditation du laboratoire est possible sous condition de citer le numéro d'accréditation du laboratoire de la façon suivante : « accréditation COFRAC Essais n° 1-1951 et 8-3557, portée disponible sur www.cofrac.fr ». L'utilisation de la marque COFRAC (logo + n° d'accréditation) est interdite.

Facturation

Les factures font l'objet d'un envoi indépendant vous précisant les modalités de paiement des actes réalisés.

Service à la clientèle

Le laboratoire se tient à votre disposition pour toute interprétation ou réclamation apportée sur les résultats ou la qualité de service. Le pôle Clients et le service Qualité traiteront votre demande afin d'en tenir compte dans les améliorations continues de ses activités. Vous pouvez adresser vos demandes par mail à Contacts.LERES@ehesp.fr en indiquant le numéro du rapport d'essais et l'objet de votre réclamation qui fera l'objet d'un traitement selon la note RCL_SUI_NT_1243 disponible sur www.leres.ehesp.fr.

Hors spécifications contractuelles, si le processus d'analyses n'utilise pas la totalité du volume déposé et à l'exception des flacons stériles éliminés 48 heures après mise en analyse, le laboratoire conserve les flacons 5 jours après validation des résultats.

Toute l'équipe du laboratoire vous remercie d'avance pour votre coopération.